

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Pôle recrutement et parcours professionnels  
182, rue Saint Honoré - 75033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 23 mai 2016



**CONCOURS INTERNE DE MAITRE-ASSISTANT DES ÉCOLES NATIONALES  
SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE**

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine  
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n° 40 : Normandie

**Session 2016**

Le jury, réuni le 23 mai 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Bernard POUYET, a arrêté comme suit, par ordre alphabétique, la liste des candidats déclarés admissibles à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

1	Monsieur	ENGRAND	Lionel
2	Monsieur	FRANCOIS	Arnaud
3	Monsieur	LAFON	David
4	Monsieur	NOUAILLER	Thomas
5	Monsieur	ROBIN	Emilien

**Le président du jury**

**Monsieur Bernard POUYET**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.